

Formation sur la prévention des risques des accidents domestiques

Durée :

7 heures

Effectif :

De 4 à 10 participants

Public :

Tout public

Pré-requis :

Aucun

Objectifs :

Adopter les bonnes pratiques de prévention et les bons gestes en cas d'accident domestique.

Moyens pédagogiques :

- Exposé et documentation
- Exercices cas pratique

Formateur :

Formateur expérimenté rattaché à un organisme de formation habilité.

Formation

Les dangers domestiques :

- Appréhender la notion de danger
- Repérer la situation dangereuse
- Observer l'environnement et identifier les dangers supposés
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
- Imaginer, à partir de ces observations, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des dommages liés aux dangers identifiés
- Supprimer ou réduire, ou contribuer à supprimer ou réduire la situation dangereuse

Définition des principaux dangers :

- Le risque de chutes
- De brûlures
- Incendie
- Intoxications
- Etouffements

Cas pratique pour chaque définition de dangers

Apprendre les bons réflexes face au danger

Adopter la bonne conduite à tenir dans une situation de détresse donnée.

Savoir donner l'alerte

Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.

Évaluation

Une attestation sera délivrée à toute personne qui aura suivi la formation d'une façon active et participative.